

Afin d'obtenir tous les renseignements
relatifs au Plan stratégique 2003-2006 :
www.csaffluents.qc.ca

Coordination
Service du secrétariat général et des communications
de la Commission scolaire des Affluents
80, rue Jean-Baptiste-Meilleur
Repentigny (Québec) J6A 6C5

Conception graphique : Jtan communications inc.



Pour que plus d'élèves réussissent et qu'ils réussissent toujours mieux.

Commission scolaire des Affluents
Plan stratégique

2003-2006

Synthèse des orientations et des objectifs

La Commission scolaire des Affluents s'est dotée d'un plan stratégique en vigueur jusqu'au mois de juin 2006. Les six principaux éléments rattachés à cette orientation sont précisés dans ce dépliant. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le site de la Commission scolaire à l'adresse suivante : www.csaffluents.qc.ca

1 Mobiliser ■■■

Mobiliser toutes nos ressources pour que plus d'élèves réussissent et qu'ils réussissent mieux, par le développement de compétences de l'ordre de l'instruction, de la qualification et de la socialisation.

- 1.1 Améliorer la réussite de nos élèves.
- 1.2 Assurer la mise en place de la réforme du curriculum au préscolaire, au primaire et au secondaire.
- 1.3 Soutenir les écoles et les centres dans l'exercice de leur mandat d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer leur projet éducatif et leur plan de réussite.
- 1.4 Poursuivre l'implantation et l'application des politiques nationale et locale d'adaptation scolaire et des services particuliers et complémentaires.
- 1.5 Élaborer les programmes locaux des services complémentaires et soutenir les conseils d'établissement dans leur mise en œuvre.
- 1.6 Appliquer la politique gouvernementale et le plan d'action en matière d'éducation aux adultes et de formation continue.

2 Stimuler ■■■

Stimuler la persévérance scolaire, encourager les élèves à se qualifier dans les délais prévus, prévenir le décrochage scolaire et favoriser la réintégration aux études en vue d'une formation qualifiante.

- 2.1 Accroître le nombre d'élèves qui complètent leur parcours scolaire dans les délais prévus.
- 2.2 Accroître l'intervention préventive auprès des élèves à risque de décrochage, et ce, à tous les ordres d'enseignement.
- 2.3 Accroître le nombre d'élèves qui réintègrent nos services éducatifs.

3 Promouvoir ■■■

Promouvoir, chez le personnel, une culture de la formation continue en associant tous les intervenants et en favorisant l'accompagnement, la mise en réseau de compétences et le partage d'expertise.

- 3.1 Favoriser la mise en place, pour toutes les catégories de personnel, de projets de formation continue aux formes et aux contenus diversifiés.
- 3.2 Élaborer une offre de services pour les parents à titre de premiers éducateurs de leur enfant.

4 Soutenir ■■■

Soutenir le développement d'environnements éducatifs qui tiennent compte des besoins diversifiés de la clientèle jeune et adulte.

- 4.1 Créer et consolider les environnements susceptibles de favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves.
- 4.2 Supporter l'innovation dans les établissements.
- 4.3 Soutenir le développement et l'organisation des services de garde.

5 Intégrer ■■■

Favoriser l'intégration de l'ensemble des actions et interventions des personnes et organismes offrant des services aux élèves jeunes et adultes.

- 5.1 S'affirmer comme leader et maître d'œuvre de la formation sur le territoire des deux MRC, par le maintien de liens dynamiques, le développement et la poursuite d'activités de partenariat et de concertation avec les organismes publics tant locaux que régionaux.
- 5.2 Accentuer la présence de la Commission scolaire dans la communauté.
- 5.3 Harmoniser les services aux élèves pour favoriser une intervention concertée.
- 5.4 Poursuivre les efforts de valorisation et de développement de la formation professionnelle et de la formation générale aux adultes, notamment, en intensifiant les rapports avec les partenaires communautaires et économiques du territoire.

6 Gérer ■■■

S'assurer que les activités de gestion appuient la mission éducative.

- 6.1 Favoriser l'accès et coordonner le développement des indicateurs à des fins d'élaboration, de suivi et d'évaluation des plans de réussite.
- 6.2 Développer et mettre en place des outils et des procédures susceptibles d'améliorer l'efficacité et l'efficience de notre gestion.
- 6.3 Favoriser l'imputabilité et la reddition de comptes auprès de la population.
- 6.4 Consolider le fonctionnement des conseils d'établissement.
- 6.5 Mettre en place un processus de recrutement susceptible d'assurer une relève de qualité.
- 6.6 Assurer des environnements sécuritaires à nos élèves et à la communauté.